

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MUNICIPALITÉ DE ROCHEBAUCOURT**

Assemblée ordinaire du 10 février 2020 dûment convoquée et tenue au lieu et à l'heure habituelle, sous la présidence de Marc Antoine Pelletier à titre de Maire et les conseillers suivants :

Valérie Roberge	siège no : 1
Christiane Blouin	siège no : 2
Stéphanie Blouin Lacasse	siège no : 3
Darkise Richard	siège no : 4
Louise Morin	siège no : 5
Charles Beauchemin	siège no : 6

Nathalie Lyrette assiste comme secrétaire

**OUVERTURE DE LA SÉANCE DU 10 FÉVRIER 2020**

RÉSOLUTION  
17-02-20

Il est proposé par la conseillère Christiane Blouin et unanimement résolu que la séance du 10 février soit ouverte.

ADOPTÉE

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

RÉSOLUTION  
18-02-20

Il est proposé par la conseillère Louise Morin, appuyé par la conseillère Darkise Richard et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour en laissant le point varia ouvert.

ADOPTÉE

**ADOPTION DES MINUTES DU 13 JANVIER 2020**

RÉSOLUTION  
19-02-20

Il est proposé par la conseillère Christiane Blouin, appuyé par le conseiller Charles Beauchemin et unanimement résolu d'adopter les minutes de la séance ordinaire du 13 janvier 2020 telles que lues et présentées avec corrections.

ADOPTÉE

**Payables de février**

Rémunération des employés		3 564,75 \$
Rémunération des élus/Maire	486,92 \$	486,92 \$
Conseillers	162,86 \$	<u>977,16 \$</u>
		5 028,83 \$
Dépenses fournisseurs		59 778.83 \$
Total des dépenses de février		64 807.66 \$
Revenus de janvier		
Taxes municipales		2 379,84 \$
Municipalité La Morandière (Diesel)		288,07 \$
MRC Abitibi (dernier versement ADL 2019)		1 017,00 \$
MTQ (Suzanne Blais)		15 000.00 \$
Transport ASN (Vente niveleuse)		<u>2 500.00 \$</u>
TOTAL		21 184.91 \$

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MUNICIPALITÉ DE ROCHEBAUCOURT**

**ADOPTION DES PAYABLES DE FÉVRIER**

RÉSOLUTION  
20-02-20

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Blouin-Lacasse, appuyé par le conseiller Charles Beauchemin et unanimement résolu d'adopter les payables de février au montant de **5 028.83 \$**, pour les salaires des élus et employés, **59 778.83 \$**, pour les fournisseurs et **21 184.91 \$**, pour les revenus de janvier, tels que lus et présentés.

ADOPTÉE

**Correspondance**

**4.0 ENTENTE DE SERVICE AVEC TNO DESPINASSY/MRC ABITIBI**

La secrétaire informe le conseil municipal qu'une entente intermunicipale a été demandé par TNO Despinassy/MRC Abitibi comme deuxième centre de coordination advenant le cas où ils ne pourraient desservir leurs citoyens en cas de sinistre, dans le cadre de la sécurité civile.

RÉSOLUTION  
21-02-20

Il est proposé par la conseillère Louise Morin, appuyé par la conseillère Valérie Roberge et unanimement résolu d'accepter l'entente.

ADOPTÉE

**4.1 PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE (PAVL) – VOLET ENTRETIEN DU RÉSEAU LOCAL (ERL)**

**ATTENDU QUE** le ministère des transports a versé une compensation de 180 989.00 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2019;

**ATTENDU QUE** les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité;

RÉSOLUTION  
22-02-20

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Christiane Blouin, appuyé par la conseillère Valérie Roberge et unanimement résolu que la municipalité de Rochebaucourt informe le ministère des transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à la voirie locale;

ADOPTÉE

**4.2 APPEL DE PROJETS DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'ACHAT D'ÉQUIPEMENTS CULTURELS (PQI)**

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Rochebaucourt appuie le projet de demande d'aide financière au PQI concernant l'achat d'équipement de scène;

**ATTENDU QUE** les personnes autorisées pour agir au nom de l'organisme dans le cadre de la demande d'aide financière et autorisées à signer tous documents en lien avec le projet sont Nathalie Lyrette, directrice générale et/ou Martine Lampron, agente de développement;

RÉSOLUTION  
23-02-20

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par la conseillère Christiane Blouin, appuyé par la conseillère Valérie Boucher-Roberge et unanimement résolu que la Municipalité de Rochebaucourt appuie la demande d'aide financière pour le projet de scène et que les signataires autorisées à signer tous documents en lien avec le projet sont Nathalie Lyrette, directrice générale et/ou Martine Lampron, agente de développement.

ADOPTÉE

## PROVINCE DE QUÉBEC

### MUNICIPALITÉ DE ROCHEBAUCOURT

#### 4.3 INFORMATIONS ADL

L'agente de développement informe le conseil qu'il serait possible d'organiser une fête d'hiver à Rochebaucourt. Le conseil est en faveur du projet. Une liste d'idée sera envoyée par courriel afin de monter le projet pour l'hiver 2021.

#### 4.4 FONDATION BROUSSEAU-DARGIS/DEMANDE DE DON

La secrétaire informe le conseil qu'une demande de don de la fondation Brousseau-Dargis a été reçue. Vu que la fondation remet les dons à des organismes que nous soutenons déjà, la demande de don a été refusé par le conseil municipal.

#### 4.5 DÉSAFFECTATION ET RÉAFFECTATION SURPLUS ACCUMULÉ

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Rochebaucourt a un surplus accumulé de 126 919.00\$;

**ATTENDU QUE** certains montants avaient été affectés mais qu'il y a lieu de désaffecter ces montants et de les réaffecter convenablement;

**ATTENDU QU'UN** montant de 60 000.00\$ avait été affecté pour l'achat d'un camion mais la municipalité a opté pour l'achat d'une chargeuse donc ce montant a été affecté à la chargeuse;

**ATTENDU QUE** la municipalité de Rochebaucourt désire affecter le surplus restant de 66 919.00\$ en affectation globale;

RÉSOLUTION  
24-02-20

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par la conseillère Valérie Roberge, appuyé par la conseillère Louise Morin et unanimement résolu que la Municipalité de Rochebaucourt affecte le montant de 60 000.00\$ sur la chargeuse et que la balance de 66 919.00\$ soit affecté dans les investissements globaux.

ADOPTÉE

#### 4.6 PAUSE

Aucune pause.

#### 4.7 INFORMATIONS DES CONSEILLERS

La conseillère Louise Morin informe le conseil qu'une rencontre du CA pour la Cellule d'aménagement Des Coteaux aura lieu lundi le 17 février, pour la suite des boutures.

La secrétaire informe le conseil qu'on doit nommer Martine Lampron au lieu de Dominik L'Écuyer-Sergerie pour assister aux réunions.

#### CELLULE D'AMÉNAGEMENT DES COTEAUX/CHANGEMENT MEMBRE DU C.A ROCHEBAUCOURT/RÉSOLUTION

**ATTENDU QUE** Dominik L'Écuyer-Sergerie n'est plus employé à la municipalité de Rochebaucourt donc n'est plus membre de la Cellule d'aménagement des Coteaux :

**ATTENDU QU'IL** y a lieu de nommer Martine Lampron, directrice générale adjointe et agente de développement comme membre du C.A. de la Cellule d'aménagement des Coteaux;

RÉSOLUTION  
25-02-20

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par la conseillère Valérie Roberge, appuyé par le conseiller Charles Beauchemin et unanimement résolu de nommer la directrice générale adjointe et agente de développement Martine Lampron comme membre sur le C.A. de la Cellule d'aménagement des Coteaux.

ADOPTÉE

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MUNICIPALITÉ DE ROCHEBAUCOURT**

La conseillère Stéphanie Blouin-Lacasse informe le conseil que la porte d'entrée de la cabane de la patinoire est brisée et des poteaux qui tiennent le filet sont également brisés.

Le conseiller Charles Beauchemin informe le conseil que la neige s'est accumulée sur les toits coté sud et nord du centre communautaire et demande si elle pourrait être enlevée.

La conseillère Christiane Blouin informe le conseil que Johanne a fini le ménage du sous-sol.

**4.8            INFORMATIONS DU MAIRE**

Le maire informe le conseil qu'Espèce 0-35 est venu rencontrer la MRC au sujet d'un projet d'aide à l'enfance. La commission Culturelle est maintenant créée et un comité sera formé. La MRC travaille pour que l'Observatoire reste actif. La MRC veut prendre des informations concernant Cogeco et Vidéotron.

**4.9            VARIA**

Aucun point au varia.

**4.10          PÉRIODE DE QUESTIONS**

Il y a eu une période de question

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

L'assemblée étant terminée, la conseillère Christiane Blouin propose la levée de l'assemblée.

\_\_\_\_\_  
Marc-Antoine Pelletier, maire

\_\_\_\_\_  
Nathalie Lyrette, sec, très